Plaisir d'Habiter



BRÈVE

BOURGES



L'équipe de l'antenne du Val d'Auron accompagne les habitants dans la mise en place de projets ludiques et pédagogiques. Les locataires ont réalisé une fresque, une cabane à insectes, un jardin potager et ont participé à l'élaboration d'actions comme la découverte de la nature avec un animateur ou la sensibilisation au tri et aux économies d'énergie. Ces échanges ont permis aux habitants de partager des moments de convivialité et d'embellir leur cadre de vie.

Si vous avez des idées ou si vous souhaitez participer à des projets, contactez nous au 02 48 25 99 41.

ÉVÈNEMENT

Élections des représentants des locataires

Bientôt vous serez appelés à élire vos représentants au Conseil d'Administration de France Loire.

Les représentants élus seront amenés à défendre vos intérêts. Ils prendront part aux décisions importantes de France Loire concernant directement les locataires.





Début novembre

Vous avez reçu un courrier avec les professions de foi des candidats, leurs propositions et leurs engagements. Vous pourrez sélectionner une liste de candidats.



Du 14 novembre au 3 décembre à 8 h

Vous voterez suivant le mode de vote qui vous convient le mieux! Par courrier postal (enveloppe T) ou par internet.



3 décembre

Le dépouillement aura lieu.
Les résultats seront affichés
dans les agences France Loire
puis envoyés par courrier
à tous les locataires
fin décembre.

Voter, c'est important, simple et rapide, alors pensez-y!



Les économies d'énergie au quotidien

RÉDUIRE MA FACTURE

Les **éco-gestes** malins

Réduire sa facture d'énergie tout en contribuant à son confort, c'est possible! À la maison, de nombreux gestes simples permettent d'économiser l'eau et l'énergie. Découvrez notre sélection d'éco-gestes pour réaliser des économies au quotidien.

CONSOMMER L'EAU AUTREMENT

- RÉCUPÉREZ L'EAU FROIDE du robinet. Avant que l'eau ne soit chaude, il faut parfois attendre. Pour éviter de gaspiller, récupérez l'eau froide pour arroser plantes et fleurs.
- REMPLISSEZ COMPLÈTEMENT VOTRE LAVE-LINGE pour économiser de l'eau et de l'électricité.

1 bain = 3 douches

PRÉFÉREZ LES DOUCHES
AUX BAINS

Comment la consommation d'énergie est-elle répartie dans votre logement ?

70% CHAUFFAGE



10%
EAU CHAUDE
SANITAIRE

13%

APPAREILS
ÉLECTRIQUES

OPTIMISER MON CHAUFFAGE

- LA BONNE TEMPÉRATURE à chaque pièce. L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) conseille une température dans le salon/salle à manger de 19°C, dans la salle de bain de 22°C (le temps d'utilisation) et de 16°C dans les chambres. Quitte à mettre des chaussettes ou un pull!
- AÉREZ VOTRE LOGEMENT

 5 à 10 minutes suffisent.
 N'oubliez pas d'éteindre vos radiateurs.
- CHOISSISSEZ BIEN VOS RIDEAUX
 Préférez des rideaux épais dans les pièces chauffées et ne les laissez pas devant les radiateurs.
- FERMEZ LES VOLETS la nuit,



RÉDUIRE MA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

- ÉTEIGNEZ LA LUMIÈRE ET LES APPAREILS ÉLECTRIQUES lorsque vous ne les utilisez pas (télévision, ordinateurs, Hi-fi ...).
- FAÎTES LA CHASSE AUX VEILLES = une économie de 100 € par an.
- DÉBRANCHEZ VOS CHARGEURS DE TÉLÉPHONE car ils continuent à consommer de l'énergie.
- DÉGIVREZ LE RÉFRIGÉRATEUR RÉGULIÈREMENT. Plus un réfrigérateur est givré, plus il consomme d'électricité pour conserver le froid.
- COUVREZ LES CASSEROLES lors de la cuisson = consommation d'énergie divisée par 4.
- NETTOYEZ VOS AMPOULES.

 Des ampoules poussiéreuses perdraient 40% de leur efficacité.



SERVICES

Ai-je droit aux tarifs sociaux énergie?

Deux tarifs existent : le tarif de première nécessité (TPN) pour l'électricité et le tarif spécial de solidarité (TSS), pour le gaz naturel. L'attribution est, dans la majorité des cas, automatique pour les avants droits.

Ils vous font bénéficier :

- pour un contrat individuel, d'une réduction sur la facture d'électricité et/ou de gaz naturel.
- pour un contrat collectif, d'une réduction forfaitaire annuelle.



RENSEIGNEMENTS Electricité 0 800 333 123

0 800 333 124

Appels gratuits aux deux numéros depuis un poste fixe.



TARIFS OPÉRATEURS Pour **l'électricité ou** le gaz, tous les opérateurs prennent en compte le **tarif** social

VOUS AVEZ UNE QUESTION. FRANCE LOIRE VOUS RÉPOND



Je suis en grande difficulté pour payer mes factures d'énergie et <mark>je ne sais pas à qui m'adresser.</mark>

- → Un conseiller EDF est à votre écoute 24h/24h au 0 800 65 03 09.
- → Un conseiller GDF SUEZ est joignable du lundi au samedi entre 8h et 21h au 0 800 106 168.

(Numéros vert solidarité gratuits depuis un poste fixe)



Le chauffage d'appoint, autorisé ou pas?

Votre logement est déjà équipé d'un système de chauffage (gaz, électricité,...). Tout autre mode de chauffage d'appoint est donc interdit*, en particulier les poêles à pétrole. Ce type de chauffage peut générer des risques importants pour la santé et la sécurité des occupants du logement (intoxication, incendie, humidité,...).

*Conditions générales du contrat de location article 5.2.2.



LE SAVIEZ-VOUS?

atteint, en movenne. lors des rénovations France Loire.

logements ont été concernés par des travaux à économie d'énergie en 2014. Soit 9% du parc immobilier de France Loire.

RENCONTRE

À la recherche de la meilleure solution

Accompagner les locataires en difficulté à payer leur loyer. Gérer les troubles de voisinage. Prévenir et trouver des solutions adaptées. Notre métier? Conseiller Social et Recouvrement.

Notre métier ne bénéficie généralement pas d'une image très positive. Pourtant, notre rôle au quotidien est d'aider les locataires en difficulté, de les accompagner et de les écouter tout en recherchant, ensemble, des solutions.

Notre conviction est que l'isolement et le repli sur soi sont les pires réactions. Toutes nos démarches ont donc pour objectifs de maintenir un lien avec la famille et de mobiliser, si besoin, d'autres acteurs : travailleurs sociaux, 1% logement et associations.



OÙ CONTACTER MON CONSEILLER SOCIAL RECOUVREMENT?

Vous pouvez prendre rendez-vous en agence ou nous contacter par téléphone et email. Nous tenons également des permanences dans les communes les plus éloignées des agences.

Si nous constatons malheureusement parfois des échecs, notamment lorsque nous ne pouvons maintenir les locataires dans leur logement, la grande satisfaction de notre métier est d'arriver à trouver des solutions adaptées à chaque situation.



conseillers-ères à votre écoute

POURQUOI CONTACTER MON CONSEILLER SOCIAL ET RECOUVREMENT?

Pour être accompagné lors de difficultés financières, pour prévenir d'un problème (financier ou troubles de voisinage) ou pour obtenir des explications sur des documents (CAF, quittance,...).





QUESTION / RÉPONSE

MA SITUATION FAMILIALE CHANGE, QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Je me suis marié(e)



Adressez l'**extrait d'acte de mariage** ou une copie **du** livret de famille.

J'ai divorcé



Adressez **un** document d'état civil avec mention marginale du

Je me sépare ou **je quitte** mon logement mais **mon/ma** concubin(e) ou colocataire reste



Mon/ma concubin(e) souhaite s'installer dans mon logement ou ie souhaite



Adressez une lettre **pour** informer de l'arrivée de la personne de **sa pièce** d'état civil.

Mon enfant est né



de naissance.



VENIR

ENQUÊTE SURLOYER

epuis votre arrivée dans votre logement, vos revenus ont pu évoluer et dépasser les plafonds fixés lors de l'attribution. C'est pourquoi, chaque année, la loi nous oblige à faire le point sur votre situation (nombre de personnes dans le foyer, ressources,..). Si vous faites partie des locataires concernés par cette enquête obligatoire, vous avez reçu un courrier avec des documents à nous retourner (questionnaire complété accompagné des photocopies de vos pièces justificatives).

Les informations communiquées permettront de calculer l'éventuel dépassement du plafond de ressources et de déterminer si vous êtes redevable ou non du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

VOS CONTACTS UTILES

AGENCE BOURGES 02 48 48 02 00 ANTENNE VAL D'AURON 02 48 25 99 41 02 48 83 13 31 AGENCE VIERZON AGENCE SAINT-AMAND-MONTROND 02 48 82 06 12 URGENCE TECHNIQUE GRAVE 09 70 809 300

Hors horaires d'ouverture d'agence - Permanence téléphonique



vente définie par le Conseil d'Administration de France Loire et sous réserve

Plaisir d'Habiter

Publication à destination des locataires de France Loire. Dépôt légal et parution ISSN 2263-5637 Siège 33 rue du Fbg de Bourgogne | 45005 Orléans Cedex 1 www.franceloire.fr | magazine@franceloire.fr Directeur de la publication Laurent Lorrillard

Responsable de la rédaction Service Communication Design graphique et réalisation Julio Gallegos • www.jul.fr Crédits photos Fotolia • F.Stomps • Impression MGS